

## Le bien-être animal : positionnement et rôle des Instituts techniques agricoles auprès des filières et des pouvoirs publics

Depuis le début des années 90, les citoyens européens se montrent de plus en plus sensibles à la question du bien-être des animaux d'élevage. Cette préoccupation est reprise au niveau communautaire par le Conseil de l'Europe qui établit des recommandations, et l'Union Européenne qui produit les Règlements et Directives fixant des normes applicables aux élevages. Au sein de ces textes, un processus auto-évolutif est défini en prévision de leur propre révision, instruite par la rédaction de rapports d'experts scientifiques relativement aux différentes thématiques liées au bien-être.

Voir également p. 44

Ainsi, en production porcine, cinq rapports techniques assortis de recommandations pour une évolution des pratiques ont été publiés par l'EFSA (European Food Safety Authority) depuis la dernière révision de la directive en 2001. Dans ce contexte, les Instituts techniques des filières animales ont un rôle à la fois de relais de l'information technique et réglementaire auprès des filières, d'interface entre les filières et l'administration et un rôle de développement de solutions techniques innovantes permettant de répondre aux désirs des citoyens quant aux techniques d'élevage, de transport et d'abattage de façon la plus adaptée aux besoins des intervenants de nos filières.

### Expertise des instituts et représentation des filières auprès de l'administration et des scientifiques

Les ITA contribuent aux discussions réglementaires aux plans national et européen. Les ITA sont régulièrement consultés lors de l'élaboration des textes européens, en particulier, ces dernières années, sur les textes consacrés aux poulets de chair, aux porcs, aux lapins, aux bovins, au transport et à l'abattage. Ils apportent aussi leur expertise technique dans le cadre de projet collectif réunissant des associations de protection animale et les filières professionnelles comme par exemple sur l'euthanasie des porcs ou l'abattage rituel des bovins.

À l'échelon européen, les ITA sont depuis longtemps présents au Conseil de l'Europe au titre du copacogeca et, dans les organismes internationaux, ils assurent aussi maintenant une représentation au niveau de l'OIE (organisation mondiale de la santé animale).

À titre d'exemple, la directive 2007/43 sur la protection des poulets de chair a été transposée en juin 2010. Un groupe de travail regroupant des représentants des différentes familles professionnelles, des scientifiques et des associations de protection des animaux a été mis en place par la DGAL fin 2009. L'ITAVI a apporté son expertise tout au long des discussions en étayant ses argumentaires par des chiffres recensés au sein de son service économie et par des résultats d'études techniques conduites ces dernières années.

### Aide à la mise en œuvre des réglementations au sein des filières

La question du bien-être ne se limite pas à fonder les bases d'une obligation de moyens mais elle peut être également envisagée sous l'angle du résultat. En effet, *in fine*, il s'agit bien de vérifier si le niveau de bien-être des animaux attendu est obtenu, indépendamment des moyens (systèmes d'élevage et de management...) mis en œuvre. La question de l'évaluation du bien-être des animaux est donc soulevée depuis de nombreuses années par les instances européennes et les réponses apportées diffèrent sensiblement selon l'origine des interlocuteurs.

Le premier enjeu d'un travail sur le bien-être est donc de préciser une définition et de fixer des méthodes pour le mesurer. L'état des connaissances révèle une palette très large de mesures, plus ou moins longues et coûteuses à effectuer (suivis vidéos, prélèvements sanguins...), développées en situation expérimentale (en conditions contrôlées) dans l'objectif le plus souvent de comparer des équipements ou des modes de conduite. Les Instituts techniques ont réalisé plusieurs projets communs afin de déterminer les indicateurs possibles du bien-être, mesurables en élevage. Des protocoles de mesure ont été adaptés aux conditions terrain.



Les ITA ont également accompagné les entreprises de transport dans leur adaptation au Règlement 1/2005 en développant, par exemple, des guides sur la transportabilité des animaux d'élevage.

## Missions techniques et scientifiques des instituts auprès de leur filière

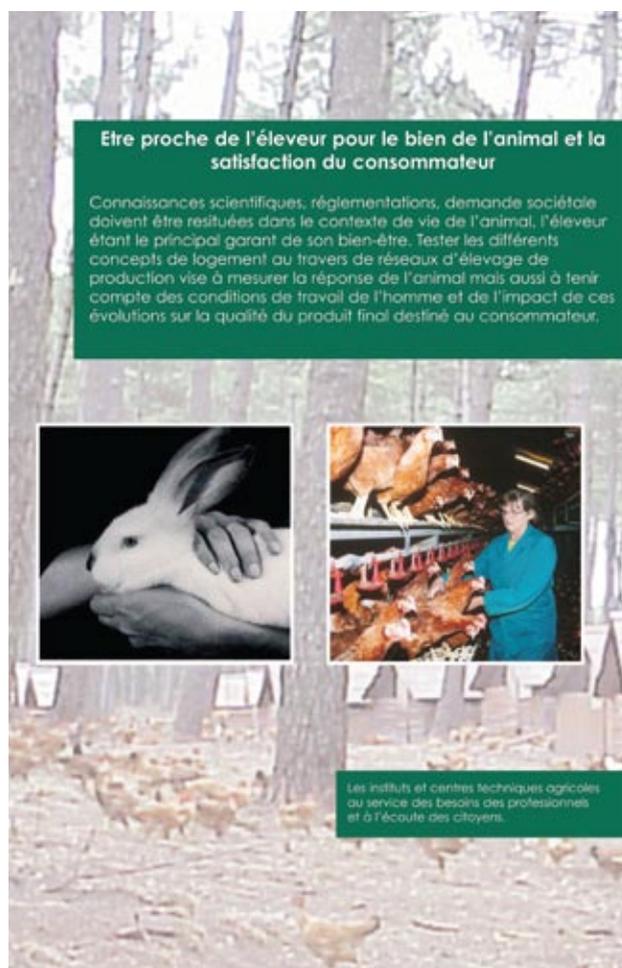
Ces missions techniques ont deux vocations : aider les filières à s'adapter au mieux aux réglementations en vigueur et proposer des solutions innovantes performantes pour faire évoluer les modes d'élevage selon les attentes des citoyens et consommateurs.

Différentes thématiques ont été abordées dans ce cadre par les 3 Instituts techniques des filières animales : adaptation des modes d'élevage, interventions sur l'animal et douleur, relation homme-animal.

La signification du bien-être animal n'est pas la même pour les différents acteurs et il est nécessaire de mieux connaître les différentes perceptions du bien-être pour identifier les points de convergence ou de divergence. Qu'est-ce qui est inacceptable, qu'est-ce qui peut être compris et accepté, telles sont les questions à approfondir pour rapprocher l'élevage du citoyen. Le bien-être des animaux dans l'élevage dépend de l'éleveur et de la perception qu'il a de ses animaux et de son métier : des méthodes doivent être développées pour une meilleure connaissance de la relation de l'éleveur à l'animal et une amélioration effective de la prise en compte du bien-être de tous les animaux au quotidien. Ces sujets ont été traités dans un projet commun aux 3 ITA et continuent à être développés par des collaborations au sein du RMT (Réseau Mixte Technologique) « Bien-être animal et systèmes d'élevage ». Ce RMT est animé par les ITA et regroupe plus de 15 organismes, couvrant les domaines de la recherche publique, de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire, du développement agricole et de la formation initiale et professionnelle. Ce réseau, récemment agréé, est amené à devenir un lieu privilégié d'élaboration de projets de recherche et développement et de réflexion autour du transfert vers les utilisateurs finaux. De même, les ITA sont présents depuis sa création au sein du réseau AgriBEA, animé par l'INRA, à vocation plus scientifique et cognitive.

À l'échelon européen, les ITA sont présents dans plusieurs projets : Welfare Quality, PIGCAS, ALCASDE. Ils ont aussi participé à des expertises de l'EFSA (ITAVI sur le bien-être des lapins) et ils sont présents dans la « plateforme transport » en cours de constitution (IFIP-Institut du porc, Institut de l'Élevage).

Aider les filières à s'adapter au mieux aux réglementations en vigueur et proposer des solutions innovantes performantes pour faire évoluer les modes d'élevage selon les attentes des citoyens et consommateurs



### CONTACTS

Laure Bignon, ITAVI - [bignon.itavi@tours.inra.fr](mailto:bignon.itavi@tours.inra.fr)

Valérie Courboulay, IFIP - Institut du porc  
[valerie.courboulay@ifip.asso.fr](mailto:valerie.courboulay@ifip.asso.fr)

Luc Mirabito, Institut de l'Élevage  
[luc.mirabito@inst-elevage.asso.fr](mailto:luc.mirabito@inst-elevage.asso.fr)